

Interpellation de M. Vanraes : Mesures pour encourager le civisme dans notre commune.

M. Vanraes a le sentiment que la démocratie est en danger pour le moment, notamment en raison de la diffusion des « fake news » sur l'internet dans une totale impunité, puisqu'il n'y a pas de véritables moyens légaux pour les combattre.

Toutefois, un travail important est mené par la Commission européenne via la Charte des droits fondamentaux.

M. Vanraes salue l'initiative de Mme l'Échevine Ledan visant à la création d'un prix du citoyen, mais il estime qu'il faut aller plus loin.

Selon lui, la démocratie repose avant tout sur l'éducation. Il y a une quinzaine d'années, il a contribué à l'organisation de débats sur des sujets de société dans les écoles flamandes de la Région, avec l'appui du Président de la Commission communautaire flamande. Ces débats, auxquels les élèves de toutes les tranches d'âge de l'enseignement primaire et secondaire ont participé, étaient ensuite relayés au sein du Parlement bruxellois et donnaient lieu à des votes.

M. Vanraes serait favorable au lancement d'une opération analogue à l'échelon local ucclois.

Le Conseil communal des jeunes, qui n'a pas pu se réunir cette année-ci en raison de la crise sanitaire, constitue déjà une initiative louable mais il pourrait être utilement complété par l'organisation de débats démocratiques au sein des écoles, qui seraient relayés ensuite au sein du Conseil communal.

M. Vanraes a d'ailleurs remarqué que les initiatives à caractère mémoriel, par exemple sur le génocide de la Seconde guerre mondiale, ne suscitent guère d'intérêt auprès des jeunes, jusqu'à ce qu'un de leurs propres camarades, d'origine yougoslave ou rwandaise, leur dise que les siens ont subi le même sort.

La génération des anciens combattants ou déportés s'est éteinte, mais la commune compte parmi ses habitants des réfugiés politiques d'Afrique ou du Moyen-Orient qui pourraient venir témoigner dans les écoles.

La Journée européenne du 9 mai pourrait être ainsi consacrée à une réflexion sur la démocratie.

Vu que l'octroi des fonds européens est conditionné par le respect des droits fondamentaux par toutes les administrations, y compris les administrations locales, il conviendrait qu'un agent ucclois se voie confier la tâche de surveiller le respect scrupuleux de ces dispositions par la commune.

Quelles sont par ailleurs les initiatives envisagées par le Collège en ce domaine ?

Dans quelle mesure la législation communale assure-t-elle l'application de la Charte des droits fondamentaux ?

M. Hayette partage les préoccupations de M. Vanraes.

Il signale que les femmes polonaises ont sollicité le soutien des municipalités d'Europe occidentale.

Il est aussi en faveur de gestes de solidarité envers les citoyens de la Biélorussie.

M. Hayette évoque également les propos tenus par certains philosophes et sociologues, selon lesquels le choc induit par la crise sanitaire aura le même impact que celui qui a été généré par l'attentat contre les deux tours jumelles de New-York.

M. Cools partage le sentiment selon lequel la démocratie constitue un bien très fragile.

Il cite à cet égard des études statistiques montrant que dans de nombreux pays (France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis), un nombre sans cesse grandissant de citoyens ne serait pas hostile à l'instauration d'un régime autoritaire.

Dans le cadre de ses fonctions au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, M. Cools a été amené à rédiger des rapports sur la situation de la démocratie locale dans 7 pays différents, dont la Hongrie, la Moldavie et l'Ukraine, et a pu y constater des phénomènes similaires.

Des réflexions sur la démocratie pourraient être menées non seulement à l'occasion de la Journée du 9 mai mais aussi au mois de décembre, lors de la Semaine européenne de la démocratie locale.

M. Cools est partisan de la constitution d'un groupe de travail consacré à ce thème, auquel les 6 groupes politiques présents au sein du Conseil communal seraient associés.

M. Desmet signale que le groupe Ecolo soutient totalement la démarche de M. Vanraes.

En tant qu'enseignant, il manifeste son adhésion complète à l'idée selon laquelle l'éducation joue un rôle essentiel dans la défense de la démocratie et la promotion de la citoyenneté et du « vivre ensemble ».

Mme l'Echevin Delwart répond que les états généraux de la jeunesse prévus à l'automne prochain consacreront une part importante de leurs travaux aux sujets abordés par M. Vanraes.

Mme l'Echevine Ledan précise que les services communaux ont envoyé un courrier aux écoles afin qu'elles relaient auprès de leurs élèves les informations relatives aux futurs états généraux de la jeunesse.

Uccle participe à la Semaine européenne de la démocratie locale. La conférence sur la démocratie participative prononcée lors de l'édition 2019 de cette manifestation a remporté un grand succès.

Le projet « Mon école solidaire », dont le Conseil communal a approuvé le règlement en décembre dernier, invite les élèves à s'engager dans des initiatives liées à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, dans la perspective d'une mise en pratique des valeurs promues par la Charte des droits fondamentaux.

Dans ce cadre, une école serait habilitée à recevoir de subsides de la commune pour, par exemple, effectuer une visite de la caserne Dossin.

Uccle étant devenue commune « hospitalière » pour l'accueil des réfugiés en 2019, Mme l'Echevine Ledan a discuté avec des responsables du CPAS, afin d'établir un contact avec les réfugiés politiques qui seraient disposés à témoigner de leur expérience auprès des jeunes.

Néanmoins, beaucoup d'entre eux préfèrent demeurer dans l'anonymat, pour des raisons tout à fait compréhensibles.

Ces sujets ont été abordés lors de l'édition 2020 des Journées de la solidarité internationale organisées au Centre culturel, dont le thème était « Migrations et décolonisation ».

La commune va poursuivre cette action en installant au parvis Saint-Pierre l'exposition photographique « Voices of Syria : ten years on », qui évoque le parcours de réfugiés syriens dans les pays voisins à l'occasion du triste anniversaire des 10 ans de la guerre de Syrie. Les écoles seront invitées à programmer des visites de cette exposition.

Le Prix du citoyen européen, dont le projet était annoncé dans la Déclaration de politique générale (DPG), sera remis lors de la Journée de l'Europe le 9 mai prochain. Un événement culturel, organisé selon le cas en mode virtuel ou présentiel, y mettra à l'honneur l'Etat membre qui préside le Conseil de l'Union européenne.

Le respect de la Charte des droits fondamentaux pourrait être contrôlé par l'agent chargé de la solidarité internationale et des affaires européennes, qui assure déjà le suivi de la motion « Uccle, commune hospitalière ».

En 2021, les Journées de la solidarité internationale se conformeront à l'agenda des Nations-Unies et auront pour thème « Paix et Confiance ».

La commune d'Uccle soutient évidemment les initiatives d'Amnesty International et célèbre la Journée internationale des droits de l'homme.

M. Vanraes remercie le Collège pour les efforts accomplis, tout en insistant sur la nécessité de ne pas limiter les actions entreprises à des exposés ex cathedra.

En effet, les jeunes apprennent la démocratie en la mettant en pratique : en écoutant leurs copains, ils apprennent la culture du débat, le respect des opinions contraires, le dialogue entre majorité et opposition, etc.

Tout comme M. Cools, M. Vanraes souhaite que tous les conseillers communaux intéressés par cette thématique puissent y réfléchir en commun.